

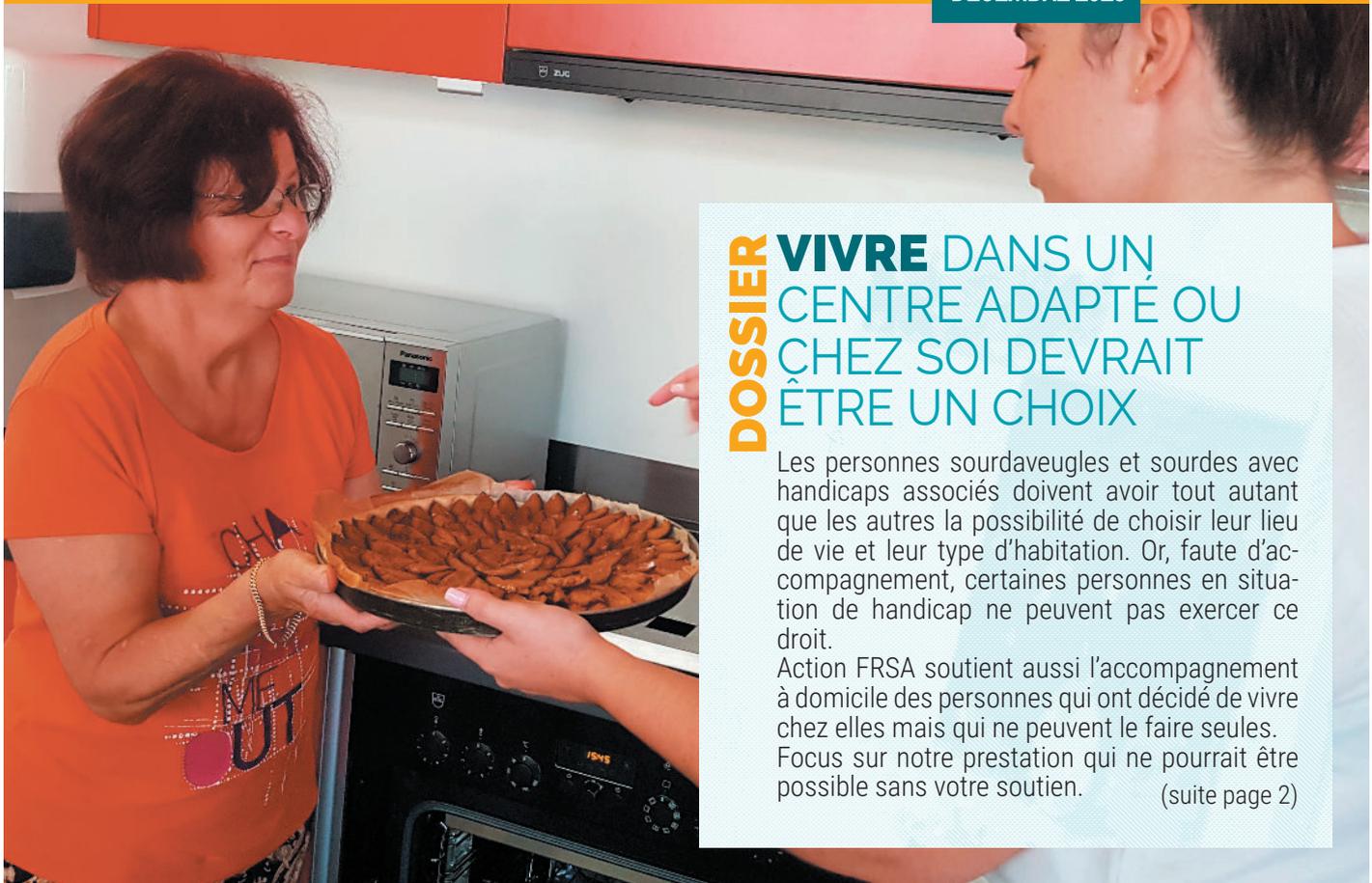
LE JOURNAL DES DONATEURS



Entendre et Voir
autrement

Action FRSA
Fondation Romande
SourdAveugles

NUMÉRO 43
DECEMBRE 2023



DOSSIER **VIVRE DANS UN CENTRE ADAPTÉ OU CHEZ SOI DEVRAIT ÊTRE UN CHOIX**

Les personnes sourdaveugles et sourdes avec handicaps associés doivent avoir tout autant que les autres la possibilité de choisir leur lieu de vie et leur type d'habitation. Or, faute d'accompagnement, certaines personnes en situation de handicap ne peuvent pas exercer ce droit.

Action FRSA soutient aussi l'accompagnement à domicile des personnes qui ont décidé de vivre chez elles mais qui ne peuvent le faire seules. Focus sur notre prestation qui ne pourrait être possible sans votre soutien. (suite page 2)

ÉDITO

Joyeux Noël et belle année 2024

Au milieu de l'effervescence des préparatifs de Noël, je vous invite à une pause lecture que vous apprécierez, j'en suis certaine !

Au fil des courriers, nous vous tenons au courant de ce qui se passe au Centre des Marmettes, aux ateliers installés au centre-ville de Monthey ainsi que des activités organisées pour les personnes sourdaveugles et sourdes avec handicaps associés. Nous vous faisons partager les beaux moments de joie que vous avez généreusement rendus possibles.

Je tiens à vous en remercier de tout cœur et à vous informer aujourd'hui sur notre prestation d'accompagnement à domicile car durant l'année 2023, je n'en ai pas eu l'occasion. En plus, dans ce journal, vous allez lire un témoignage très intéressant et découvrir de nouveaux projets. Vous savez que Action FRSA en soutient de nombreux pour permettre aux personnes sourdaveugles de vivre comme les autres.

Depuis 20 ans, le Centre des Marmettes, lieu de résidence unique en Suisse Romande, accueille ces personnes et avec vous, nous sommes fiers du chemin parcouru. Chaque jour est un pas de plus vers leur autonomie et leur ouverture au monde.

Aujourd'hui, si 34 personnes sourdaveugles vivent au Centre des Marmettes, d'autres choisissent de vivre dans leur appartement et nous devons aussi les accompagner.

Cet accompagnement est nécessaire pour permettre à chaque personne qui en fait le choix de devenir plus autonome et d'améliorer sa qualité de vie.

UN TOUT GRAND MERCI et je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes.



**Françoise
Gay-Truffer**
Fondatrice

Restons connectés



L'accompagnement à domicile pour concilier handicap et autonomie.

Le témoignage d'une accompagnatrice.



Mme Barmaz, accompagnatrice à domicile, avec M. Armand, malvoyant et souffrant du syndrome d'Asperger.

Mme Barmaz, éducatrice spécialisée avec une formation spécifique au handicap de la surdité, vous raconte en quoi consiste son accompagnement auprès d'une personne malvoyante atteinte du syndrome d'Asperger qui vit seule dans son appartement. **Sans cette aide, ce ne serait pas possible !**

« La personne en situation de handicap que j'accompagne est un papa divorcé qui a deux enfants qui ne vivent pas avec lui et il travaille. **Je l'accompagne afin qu'il puisse vivre seul, en sécurité dans son appartement selon son choix et qu'il puisse entretenir de bonnes interactions avec ses enfants, ses collègues de travail, son entourage.**

L'aide à la parentalité

Je dispose de trois heures par semaine pour l'accompagner à domicile et de plusieurs heures pour organiser une visite par mois à son fils cadet et deux visites à son fils aîné. Je l'aide à organiser les visites à ses enfants et à faire en sorte qu'ils aient du plaisir à se voir, que les visites se déroulent bien. Je facilite la compréhension et la communication. Je travaille aussi avec ses enfants pour qu'ils comprennent davantage le handicap de leur papa. Ce papa a besoin de stabilité, or, les enfants ça change tout le temps et il a dû mal avec les changements. **À chaque changement, il a besoin d'être accompagné pour le comprendre, l'accepter et mieux le vivre.**

L'aide à l'autonomie dans son quotidien

Mon accompagnement lui apporte une aide dans son quotidien, pour mettre en place tout le nécessaire afin qu'il puisse maintenir ses acquis et être le plus autonome possible.

Je l'aide à gérer son courrier, ses comptes et à organiser sa semaine avec des personnes auxiliaires pour faire les courses, le ménage, la cuisine et l'accompagner quand il a des rendez-vous médicaux.

L'aide à son travail

Il est employé à 100% pour un rendement à 40. Il travaille tous les jours et avec sa canne blanche il est complètement autonome dans les transports en commun pour se rendre dans son entreprise.

Je suis en contact régulier avec son employeur et certains aménagements ont été mis en place pour le maintenir à son poste.

Chaque semaine, on fait un petit bilan qui commence par la préparation du repas, on mange ensemble puis on parle de ses difficultés, de son anxiété, de ses relations avec les autres et des moments passés avec ses enfants.

Il éprouve beaucoup d'anxiété car il sait que sans cet accompagnement à domicile, il n'arriverait pas à rester seul, à continuer à travailler et à nouer de bonnes relations avec ses enfants. »



Pour faire un don
frsa-sourds-aveugles.ch

DONATRICE À L'HONNEUR

Voici un extrait d'un courrier chaleureux, écrit par une de nos généreuses donatrices. Il nous fait très plaisir et représente une source d'encouragement pour nous et pour les personnes sourdaveugles.

« Grand merci, chère Ana, pour tes jolies lettres. Je voudrais être riche pour vous envoyer tous les gros sous qui manquent à votre budget ! J'espère bien que d'autres donateurs vont compléter les « petits sous » que la très vieille dame que je suis peux juste vous envoyer; et je fais confiance à la « Formidable Fée Françoise » pour que tous les beaux projets puissent se réaliser.

J'embrasse de tout cœur la belle équipe que vous êtes ! » Anne M. de Lausanne.

MOMENTS DE VIE

Petite rétrospective en photos de ce que votre générosité a permis en 2023.



1 Journée internationale de la surdité aux Marmettes : les personnes accompagnées, leur entourage et toute notre équipe ont partagé de très bons moments.

2 Ana, Emile, Christian, Antoine, Amira, Isabel et Denis ont visité l'exposition d'art plastique organisée dans le parc de Szilassy par la Fondation Bex&Art.

3 Activité du Jeudi : une journée très conviviale partagée avec l'équipe d'Hydro Exploitation à l'occasion de leurs 10 ans. Au programme, vélo tandem, vélo adapté, grillades, raclette...

4 Activité du Jeudi : les participants ont adoré se rendre à l'écurie à Ollon et prendre soin des chevaux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Depuis 2018, plus de 6 personnes présentant un handicap sensoriel grave dont la surdité ont été et sont toujours accompagnées dans leur lieu de vie ou de travail.
- Selon la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) : dans le domaine du logement, les personnes handicapées doivent avoir tout autant que les autres la possibilité de choisir leur lieu de vie et leur type d'habitation.

POUR APPROFONDIR

- Nous vous invitons à parcourir les **rapports annuels 2022** des Marmettes FRSA et de Action FRSA, disponibles sur notre site internet.

AGENDA

- 21 octobre** : Fête de la châtaigne brisolée à Monthey.
- Fête d'Halloween le **26 octobre**.
- Célébration du 20^e anniversaire du centre des Marmettes, qui a été reconnu en **octobre 2003**.
- 22 décembre** : Noël spécial date d'anniversaire des Marmettes. Le repas de fête aura lieu aux Mangettes.

Restons connectés



Parce que chacun doit pouvoir choisir où et comment il veut vivre

Un grand merci de nous aider aussi à accompagner les personnes sourdaveugles à domicile

Au fil de votre lecture du dernier numéro de l'année, vous avez pu lire un témoignage qui montre toute l'importance et les enjeux de l'aide à domicile choisie par une personne en situation de handicap sensoriel.

La personne sourdaveugle a besoin d'acquiescer une autonomie suffisante pour vivre seule au quotidien et être accompagnée régulièrement. Sans cet accompagnement adapté et spécifique, cela est impossible !

Seul votre don peut permettre de développer cet accompagnement à domicile absolument indispensable.

« À la veille de cette fin d'année, merci de nous aider à leur offrir un beau cadeau de Noël : celui de nous donner les moyens de les soutenir dans leur choix de vie. »

Grâce à vous, davantage de **personnes sourdaveugles en situation de graves** handicaps sensoriels avec une maladie associée, pourront rester vivre à leur domicile.

Un immense merci pour votre soutien et belles fêtes !

Voici des exemples de ce que votre don permet :



Avec CHF 50.- vous les aidez à gérer leur quotidien : ménage, gestion administrative, budget, planning de la semaine...



Avec CHF 70.- vous les accompagnez pour se rendre à leurs activités extérieures : visites médicales, rendez-vous administratifs...



Avec CHF 100.- vous nous permettez d'accompagner plus de personnes sourdaveugles à domicile.

CONTACT LEGS ET HERITAGES



Françoise Gay-Truffer
Tél : +41 24 473 88 61
Mail : legsetdonations@frsa.ch

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la part de réserve légale a évolué pour les héritiers et permet d'augmenter la part libre au bénéfice d'Action FRSA.

Pour en savoir plus, prenez contact avec moi pour demander la **Brochure Legs** ou pour échanger sur votre projet en toute confidentialité.

Comment nous aider ?

Vous pouvez faire un don via la **QR facture habituelle jointe à ce courrier** qui intègre le mode de paiement direct Twint :



ou directement sur notre site
frsa-sourds-aveugles.ch

Action FRSA Fondation Romande SourdAveugles Avenue du Crochetan 33 - CH 1870 Monthey
Tél. +41 24 472 19 09 - info@frsa.ch - www.frsa-sourds-aveugles.ch